

La Petite Tunisie

JOURNAL REPUBLICAIN. INTRANSIGEANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

A BAS LE PROTECTORAT - VIVE L'ANNEXION

Tunis, le 16 Août 1900

A bas le Protectorat Vive l'Annexion!

Il y a quelque temps, le porte-parole qualifié et autorisé de Son Excellence Millet I^{er}, vice-pacha, bey de Tunis, prince de l'assiette au beurre, tremblait à la pensée que notre charte était en péril!

Songez donc! le Gouvernement métropolitain est partisan aujourd'hui de la création d'une Cour d'appel soit à Constantine soit à Bône de laquelle ressortiront, naturellement, nos deux tribunaux tunisiens; la Banque de l'Algérie vient d'obtenir une prolongation d'existence d'une vingtaine d'années, avec la faculté d'étendre le champ de ses opérations en Tunisie et les Bônois représentés à la Chambre des députés par notre ami M. Thomson, dont l'influence est considérable au Parlement, espèrent, assez prochainement même, faire voter de haute lutte le chemin de fer de Bône-La Calle avec prolongement sur Tabarka-Aïn-Draham et Souk-el-Arba.

Trois calamités qui vont fondre à la fois sur le pays d'après le journal tridonésque, trop de maux d'un seul coup!

«... Si nous ne réagissons pas, nous sommes perdus et n'avons plus qu'à aller nous casser la tête sur les marches de la résidence clame le dragon de la *Dépêche*!»

Mais ce canard millettique revenu gras à lard, de Paris, au figuré s'entend, n'aperçoit pas les ruines accumulées par le plus détestable des administrateurs que la Tunisie ait eus depuis l'établissement du régime hybride qu'on appelle le Protectorat français.

Il n'aperçoit qu'un danger chimérique et il pousse des cris d'orfraie, espérant par là donner le change et faire oublier le mal irréparable accompli par le névrosé Millet.

voit au contraire avec plaisir le Gouvernement de la métropole entrer dans une voie nouvelle qui la conduira progressivement mais sûrement à l'annexion.

La Banque de l'Algérie en Tunisie et la Cour d'appel à Constantine sont bien là deux faits caractéristiques des intentions gouvernementales sur la Tunisie.

Sans à-coup, lentement et sagement, pour n'effaroucher personne, la France prépare le terrain et le jour venu par un simple et petit décret inséré au *Journal Officiel de la République Française* elle déclarera la Tunisie purement et simplement annexée à la France, par conséquent possession française, comme elle le fit pour Madagascar, il y a trois ans mais un peu plus brusquement.

Il faut dire que la grande ile n'était pas aussi calme que la Régence.

Cette perspective de l'annexion, autrefois, nous aurait poussé à inciter nos compatriotes à protester ferme contre les intentions du Gouvernement mais aujourd'hui les temps sont changés.

M. Millet nous a montré les défauts du protectorat, il nous a donné trop d'exemples de ce qu'était le Protectorat dans les mains d'un particulier de son acabit. Réellement ce n'est pas le régime rêvé par des républicains fils de républicains et comme il n'est probablement pas seul au monde de son espèce et qu'il y a d'autres Millet en France, la Tunisie en a assez d'un gouvernement du bon plaisir, de l'arbitraire et du despotisme.

Peut-être même que S. A. le Bey passerait volontiers la main si on consentait à payer les dettes des princes et à augmenter la liste civile de sa famille tant il doit être écoeuré du rôle peu digne, pour ne pas dire ignoble, qu'on lui fait jouer et auquel il ne peut se soustraire sous peine d'attirer sur lui et les siens les foudres du parvenu qui gouverne en son nom et en celui de la

France cette malheureuse Tunisie.

A bas le Protectorat et vive l'annexion.
Em. LACROIX.

M. de Carnières a soulevé le lièvre de Bou-R'Mada mais il ne sait peut-être pas ou, s'il le sait, il ne l'a pas fait savoir qui a renseigné M. Ducroquet sur cet enchir et probablement l'a poussé à s'en rendre acquéreur dans les conditions de bon marché qu'il nous a fait connaître.

Nous allons le lui apprendre. Un docteur de notre ville, de nationalité étrangère, est propriétaire d'un important domaine, limitrophe de Bou-R'Mada, desservi par une mauvaise piste assez peu praticable l'hiver, laquelle dessert aussi Bou-R'Mada.

Il a dû se dire, peut-être avec juste raison, qu'ayant pour voisin un chef de service, le Gouvernement ne voudrait pas laisser la propriété de ce dernier sans autre moyen de communication qu'une piste impraticable l'hiver, du reste, il n'ignorait pas le précédent d'Oudna et du coup sa propriété serait traversée par une belle et bonne route.

Certes, nous sommes les premiers à réclamer des routes de tous côtés, nous voudrions en voir tant et plus mais nous sommes aussi partisan de l'égalité pour tous, donc chacun doit passer à son tour, par rang de date.

Nous espérons bien qu'il ne sera pas fait exception pour Bou-R'Mada parce que M. Ducroquet s'est rendu acquéreur d'un enchir qu'il a payé un prix dérisoire de bon marché!

Il a fallu passablement de flots d'encre et un tour de faveur pour Bir-M'Cherga où cependant les colons sont beaucoup plus nombreux et intéressants que M. Ducroquet.

Est-ce le départ?

Nous avons annoncé, il y a près d'un mois, qu'il était question de M. Crozier, ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe comme M. Millet, directeur du protocole au ministère des Affaires Etrangères pour la légation de Bruxelles en remplacement de M. Gérard qui prendrait sa retraite. On parlait de M. Millet pour remplacer M. Crozier et dans le cas où ce dernier déclinerait le poste de Bruxelles, notre résident général serait appelé à remplacer M. Gérard.

Le *Gaulois* confirme aujourd'hui que M. Crozier doit quitter la direction du protocole pour le poste de Bruxelles ou l'ambassade de Berne mais il ne parle pas du tout du successeur possible de M. Crozier.

Nous croyons savoir qu'il est toujours question de M. Millet pour remplacer soit M. Crozier soit M. Gérard mais plus spécialement ce dernier.

On nous affirme même que M. Delcassé aurait demandé à M. Millet d'accepter la légation de Bruxelles où les partis sont très nombreux et très divisés et qu'il comptait sur lui pour faire cesser un

état de choses qui ne pouvait durer sans nuire fortement aux intérêts français en Belgique. Autant, n'est-ce pas, compter sur une planche pourrie.

Notre correspondant qui dit tenir ses renseignements de source absolument sûre, ajoute même que M. Millet, après quelques hésitations, aurait fini par accepter le poste de Bruxelles devant l'insistance du ministre...

«L'insistance du ministre» nous reverse littéralement!

On doute bien que notre joie serait grande — nous sommes un peu payés pour cela — si nous pouvions affirmer hautement la nouvelle, mais il y a si longtemps qu'on nous écrit que M. Millet va partir et qu'il est toujours résident général, pour notre malheur, que nous restons, malgré nous, incrédules.

Nous ne croyons réellement à son départ que le jour où nous lirons la nomination de son successeur au *Journal Officiel*.

La lutte est sérieusement engagée entre M. Tridon de la Dépêche et M. Beaubiat de l'Indépendant.

Les aménités pleuvent drues des deux côtés. Et le papier timbré, paraît-il, aussi.

S'il y avait un peu plus de solidarité professionnelle, nous aurions essayé d'arranger les choses.

Mais tout le monde sait que la solidarité professionnelle, en tant que journalisme n'existe pas en Tunisie.

Lorsque nous étions dans le pétrin, on nous y a laissés, que MM. Tridon et Beaubiat se débrouillent donc, comme ils l'entendent.

Appel à Thémis!

N'est-ce pas le titre qui convient parfaitement à un écho d'une feuille locale que nous ne voulons même pas nommer?

Nous aussi, les passages de l'article, qu'il signale, nous avaient sauté aux yeux parce que certaine absence forcée, de six mois, de Tunis, que nous fimes en 1897, est trop près de nous pour l'avoir oubliée, aussi voulions nous espérer qu'ils passeraient inaperçus, qu'ils glisseraient sans appeler l'attention publique...

Nous avons compté sans notre hôte qui, au lieu de faire le silence sur cet article qui a pu passer inaperçu à la foule, a tenu à appeler l'attention publique sur lui espérant, peut-être, forcer le Parquet à intervenir et Thémis à sortir ses foudres.

C'est une action peu méritoire à l'actif de ce journal qui finira, s'il continue à suivre la ligne de conduite dans laquelle il s'est engagé, par crouler sous le mépris public.

Qu'il se souvienne que la roche Tharpéenne est bien près du Capitole tunisien.

Shylocks Chrétiens

Sous prétexte qu'en Tunisie, le *taux du loyer de l'argent est libre*, l'usure s'y pratique avec une désinvolture que l'on peut sans crainte qualifier de criminelle et «*Shylock*» déguisé en rentier, propriétaire, fonctionnaire, négociant, commerçant, représentant, homme d'affaires et individu à chéchia, est à la Régence en général et à Tunis en particulier ce que le chiendient est à un champ nouvellement défriché.

Puisque nous ne sommes pas ici en France, mais que pourtant M. Millet peut à sa volonté et selon son gré prendre au nom de S. A. le Bey tel décret qui lui convient, nous trouvons extraordinaire, qu'après les édifiants et concluants rapports du délégué qu'il avait nommé pour l'ins-tituer davantage sur la question usuraire, il n'ait pas pris les mesures efficaces qu'il avait eu l'intention de prescrire pour restreindre et réprimer l'usure.

D'aucuns prétendent que les noms de quelques-uns de nos compatriotes sans vergogne, qui se livrent à ces rapports qui lui furent transmis, ont seuls paralysés et annihilés une des rares et sages mesures que M. Millet avait l'intention bien arrêtée de prendre.

Pour combattre l'usure M. Millet s'était inspiré de quelques articles des décrets du 17 mars 1808 pris par Napoléon I^{er} contre les juifs, en raison de leur mauvaise foi et de la masse effrayante des inscriptions hypothécaires qu'ils avaient obtenues de leurs débiteurs.

Ces bonnes intentions ont été un feu de paille dans l'étroit cervelet de notre potentat et il en est résulté qu'enhardis par l'impunité de leur truc découvert et signalé, ces êtres cupides, vils et cyniques que sont les usuriers continuent, de plus belle, à exploiter les besogneux qui sont bientôt en leurs serres, présurrés, exprimés et ruinés.

Il ne nous est pas possible de clouer au pilori le nom de ces êtres qui, pour ne pas être juifs de religion, n'en sont que plus dangereux et odieux et qui, pour gagner de l'argent s'avilissent aux pratiques de la plus basse improbité, que Célestin lui-même réprouverait. Mais nous publierons les combinaisons et moyens qu'ils emploient et nous indiquerons d'une façon scrupuleusement précise les taux criminels et les garanties scélévates qu'ils exigent de leurs victimes.

Puissent, diverses histoires des plus sincères, que nous tenons des exploités et que nous allons raconter, faire montrer du doigt ces écumeurs d'argent, chapardeurs du pain de l'épouse et des enfants et qui, marqués au front du stigmate de l'opprobre, seront relégués au ban de l'opinion publique.

Nous verrons alors, si des gens qui se targuent d'être des personnalités marquantes, qui nous écrasent de leur pédantisme, qui assaillent les filles sans défense et les épouses honnêtes, alors qu'elles sont seules, de leurs assiduités et propositions de Don Juan, et qui entretiennent avec l'argent de leurs victimes dépouillées les filles du trottoir continueront à se draper de la cape de la probité et de l'honneur.

Bas les masques, usuriers! bientôt on saura qu'en Tunisie toutes les têtes de vautours ne sont pas coiffées de la chéchia noire, ni parées du nez crochu qui étaient les signes caractéristiques de Shylock.

Absinthe JUNOD

Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire pour la Tunisie, 16, avenue de Carthage, Tunis.

Première Marque de Pontarlier

Se trouve dans tous les cafés et chez les négociants en gros. L. SOLET, agent général dépositaire pour la Tunisie, 16, avenue de Carthage, Tunis.

Échos & Nouvelles

Le bruit court en ville qu'un de nos gros entrepreneurs plus noceur et jouisseur que travailleur, serait à la veille de suspendre ses paiements.

On parle d'un très fort découvert.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

Nous apprenons, avec plaisir, que les fonctionnaires des Travaux Publics ont décidé d'ouvrir une souscription, pour offrir à leur bienveillant chef — nous nous servons des termes employés par un agent des Travaux Publics — une croix d'officier de la Légion d'honneur enrichie de diamants.

Puisque nous parlons du directeur général des Travaux Publics disons que M. Pavillier, ingénieur en chef de 2^{me} classe des ponts et chaussées, a été élevé à la 1^{re} classe.

M. Mermet, payeur particulier, chef de comptabilité du Trésor français en Tunisie, vient d'être nommé payeur principal et comme tel attaché à l'expédition de Chine et chargé du service de la Trésorerie aux Armées.

Nous ne laissons pas partir ce fonctionnaire aimable sans lui exprimer les regrets que nous avons de le voir quitter Tunis.

La Trésorerie aux Armées, administration bien française, est l'un des rares services de la Régence dont le public n'ait qu'à se louer : tels chefs, tels employés.

Nous souhaitons à M. Mermet

M. Candas demande la mise en liberté provisoire de son complice Tisseau.

Nous ne savons pas si le parquet de Tunis peut ordonner cette mise en liberté après l'ordonnance de renvoi devant le tribunal criminel par la Chambre des mises en accusation.

C'est le parquet général qui, seul, croyons-nous, peut l'ordonner. Et le parquet général est en pléines vacances !

Par mesure administrative, les deux indigènes du Casino de Khérédine qui se sont rendus coupables d'un outrage public à la pudeur devant la jeune Gervais ont été déferés au tribunal du férik qui les a condamnés chacun à deux mois de prison.

Un vague bruit circule au sujet des décorations proposées par M. Millet à la Chancellerie par le canal du ministre du commerce.

On dit qu'à part celles de MM. Loir et Crété, les autres auraient été rejetées purement et simplement.

Nous serons bientôt renseignés puisque c'est le dix huit courant que le Journal Officiel doit publier la liste des nouveaux crucifiés.

Le drame de Khérédine. En lisant ce titre ronflant dans la Dépêche de mardi nous nous demandâmes tout de suite si quelque joueur décafé au Casino de Célestin s'était fait sauter le caisson après une culotte sérieuse.

Il n'en était rien, heureusement. Deux indigènes de l'établissement avaient voulu simplement violenter une jeune française des environs, mais grâce à dieu, sans pouvoir accomplir leur forfait.

Ces deux satyres sortaient peut-être du couvent de la rue El Mektar où les aimables pensionnaires de Madame Jeanne, point bégueules pour deux sous, permettent tou-

tes sortes de privautés à la domesticité du lieu et se laissent aisément déculotter. Ils ont cru pouvoir en faire autant avec les filles du voisinage de Khérédine. Pour quoi se gêner, n'est-ce pas ?

M. Donchet fera bien de surveiller ce point faible.

Un important mouvement judiciaire provoqué par la mise à la retraite de deux conseillers dont un à la Cour de Cassation et l'autre à la Cour d'appel de Paris vient de paraître au Journal Officiel.

Notre honorable procureur n'a pu encore décrocher le poste qu'il ambitionne.

Il paraît qu'il est tout de même dur de se déraciner de la magistrature Tunisienne quand on ne veut plus y rester.

Nous sommes heureux d'apprendre que la Municipalité d'Hammam-el-Lif et M. Cürel, le sympathique directeur du Casino de cette localité, ont organisé, pour demain samedi, une grande fête de jour et de nuit en l'honneur et au bénéfice du bataillon du 4^e zouaves désigné pour partir en Chine et qui était en garnison à Hammam-el-Lif.

Cette fête, sous le haut patronage des autorités civiles et militaires aura, nous en sommes certains, un énorme succès puisque le produit est affecté au bataillon qui part en Chine.

La musique du 4^e régiment de zouaves prètera son concours.

La troupe du Casino, au grand complet, prépare un numéro sensationnel.

Il est regrettable que la grève des chauffeurs n'ait pas permis aux artistes de M. Cürel engagés en France pour débiter à cette fête d'arriver, espérons que ce contretemps n'enlèvera rien à la réussite de la fête de demain qui sera des plus belles et que tous nos compatriotes tiendront par leur présence à en rehausser l'éclat et prouver une fois encore à nos braves soldats tout l'attachement que la colonie a pour eux.

Nos félicitations aux organisateurs de cette fête pour le soin qu'ils ont apporté à son programme que nous publions en 3^e page.

Si l'on veut fumer d'excellentes cigarettes, les Macédoine et les Diana n'ont pas leurs rivales.

PETIT

GUIGNOL TUNISIEN

Belles paroles

Il y a quelques jours comparaisait devant notre Tribunal correctionnel un indigène de La Manouba qui, épris un peu trop vivement des charmes d'une tenancière de café, du lieu, voulait absolument lui prouver son amour par une démonstration dont cette dame se souciait, paraît-il, fort peu, préférant celui d'un jeune sous-officier des chasseurs...

Pour sa défense, l'indigène prétendit que la cabaretière avait été sa maîtresse !

On juge de l'émotion qui s'empara du vertueux M. Blat seul, qui occupait le siège du ministère public ! Celui-ci se leva nu comme par un ressort pour protester contre de telles paroles.

« Il n'était pas possible dit ce magistrat des temps préhistoriques qu'une française, qu'une européenne même, ait pu descendre si bas l'échelon et se prostituer à un indigène ; les indigènes, ajouta-t-il, n'ont pas le droit d'élever le regard sur une française, ni même sur une femme européenne ! »

..... Après ces bonnes paroles, la conscience publique se sentit soulagée.....

Malheureusement pour l'honorable M. Blat, les exemples foisonnent ou la française n'est pas si dégoûtée que cela, de l'indigène, voire même du négro, malgré l'odeur qui génère qu'il dégage.

Qu'il se fasse donc un peu raconter certaine histoire de négro bien connue qui court les rues et que tous ses collègues du Tribunal doivent connaître aussi bien que moi.

Un jour aussi, tout Mazula rit joyeusement du cas d'un indigène, haut placé, que sa charmante maîtresse enferma à clé pendant plusieurs heures dans sa villa !

Par la fenêtre, elle avait aperçu des amis se diriger du côté de sa villa, entre nous, ces amis se doutaient de quelque chose et voulaient en avoir le cœur net — sans perdre la boussole elle mit son chapeau sur la tête, ferma la maison et se rendit au-devant de ses visiteurs.

« ... J'allais précisément vous chercher, leur dit-elle, pour faire un tour de mer..... »

Elle avait paré le coup, mais le malheureux indigène était en cage... il aurait voulu être à trois lieues de là, fut-ce au Dar-el-Bey... Il s'en consola en piquant dur aux douceurs qu'il n'avait garde d'apporter chaque fois qu'il allait vers son amoureuse.

GUIGNOL.

SIDI-TABET

Dans la Petite Tunisie du 2 mars nous écrivions les quelques lignes suivantes, concernant une étude sur la colonisation et le rôle néfaste des grandes Compagnies dont le mercantilisme anti-patriotique nous réserve de douloureuses surprises.

Et, pour donner un exemple sérieux nous citions la Société agricole immobilière Franco-Africaine, dans son important domaine de l'Enfida.

Qu'aperçoit-on derrière ce vaste et brillant décor de cent vingt mille hectares réunis entre les mains d'une Société Française ? quelques deux ou trois dizaines de Français qui végètent dans des emplois mal rétribués, et vis-à-vis d'eux des milliers d'Italiens femmes et enfants compris, employés, cultivateurs, métayers et propriétaires !

Cependant, s'il est permis de parler de patriotisme, quand des intérêts sont en jeu, et à propos de colonisation, c'est ici le cas où jamais. Chacun sait que ce vaste domaine a été pour beaucoup dans l'expédition de Tunisie, et qu'un très grand nombre de soldats, morts de maladies, ou des suites de combats, lui doivent leurs funestes trépas ; et c'est pour solder leur gratitude que les administrateurs de cette société éloignent les Français et font appel en masse aux colons étrangers.

Le même principe est appliqué depuis quelques années seulement sur la concession de Sidi-Tabet ; nos compatriotes sont impitoyablement éloignés des places qu'ils pourraient occuper dans des emplois ou la main-d'œuvre est nécessaire, comme ouvriers d'art. Ils ne peuvent y prétendre car la plupart du temps ils sont acaparés par des Italiens, qui par l'appui moral dont ils sont favorisés se considèrent comme chez eux.

Que l'on en juge par l'état récapitulatif du personnel occupé.

Un comptable Français.
Un chef du haras id.
Un surveillant id.
Un caviste id.
Un forgeron id.

Au total cinq de nos compatriotes, tous célibataires, à opposer à dix autres employés étrangers mariés, tous chefs d'une nombreuse famille, dont les membres réunis forment un total de 45 individus.

Un chef de culture, arabe.
Un charbon Italien.
Un mécanicien id.
Un aide-mécanicien id.
Un sellier-bourelid id.
Un chef de vacherie id.
Un maçon id.
Un tonnelier id.

Un surveillant Italien.
Un cantinier id.
N'est-ce point scandaleux !

Si la Société Franco-Africaine a le droit indiscutable d'agir comme elle semble sur son domaine de l'Enfida, il ne doit pas en être de même sur la concession de Sidi-Tabet qui est placée sous le contrôle de la Direction d'Agriculture et qui jouit de certaines immunités très enviables.

Cette exclusion presque absolue de nos compatriotes n'est appliquée que depuis quelques années, car à l'époque du Régissariat de M. Salomon le conseil d'administration de la Société avait pris la sage décision de n'employer que des Français, ou naturalisés Français.

Cette louable mesure était encore en exécution lors M. de Cahuzac ; et, c'est sous l'administration de ce dernier que le domaine de Sidi-Tabet et tout particulièrement le haras a atteint, l'apogée de sa gloire, de sa réputation justement méritée qu'à l'époque, il pouvait superbement rivaliser par ces beaux produits avec les haras de France et d'Algérie principalement.

Mais la roche Tarpéienne est proche du Capitole ; il était donné à son successeur de compromettre tristement, et en peu de temps les excellents résultats dus à l'effort intelligent de 30 années de persévérance.

Par un excès de zèle, sous le blâmable prétexte d'une parcimonie indigne d'une société aussi riche, on s'est livré au jeu des économies des bouts de chandelles, au lieu de chercher de nouvelles ressources dans un développement rationnel de la culture c'est sur le personnel Français qu'on s'en est pris.

C'est ainsi qu'a été consommée la décadence de Sidi-Tabet, sous l'œil bien veillant des différents Inspecteurs délégués par le conseil d'administration, dont la plupart sont d'une ignorance si crasse, en fait de pratiques agricoles qu'ils seraient incapables de différencier un artichaut, d'un palmier nain.

Beaucoup de Tunisiens se rappellent encore, l'hospitalité toute Écosaise offerte par M. de Cahuzac à ceux qui faisaient alors partie du Tout Tunis. Les pelouses vertes étaient envahies par une société passionnée de la nature le beau sexe était supérieurement représenté, l'orangerie, la machinerie ont été les témoins discrets d'un grand nombre de parties fines.

A cette époque aucun Français de passage à Sidi-Tabet n'a connu le goût des grillons de la cantine !

Hélas ! aujourd'hui tout est changé c'est à peine si de temps à autre une smalah italienne vient passer un dimanche à se promener, mastiquer digérer, d'inombrables macaronades vider, des flascos d'un Chianti suspect étaler des toilettes défratchées et exhiber des charmes vieilliss, fatigués !

Sic transit gloria mundi.

G. LA B.

CHRONIQUE

Question Minière

On ne saurait trop louer l'idée émise, par l'Avenir Tunisien dans son numéro du 31 juillet, concernant la question des mines.

Pourquoi, en effet, n'instituerait-on pas, en Tunisie, une école des mines propre à former des chercheurs, des directeurs, des sous-directeurs, maîtres, surveillants des exploitations minières.

Nous sommes admirablement placés en Tunisie pour y réussir. Nous avons un sol minéralisé qui est identique ou à peu près, à celui de toute l'Afrique du Nord, nous avons des minerais spéciaux une allure de gites qui diffère essentiellement de l'allure européenne, une géologie qui n'est pas, non plus, celle du vieux continent. Les élèves praticiens, de notre école des mines seraient donc préférés aux ingénieurs que l'on fait venir à grand frais de France et qui ont à faire leur apprentissage malgré l'insuffisance technique dont ils sont pourvus. Tout le

personnel secondaire des exploitations serait pris également dans leurs rangs. Et si l'on parvenait à faire de bons explorateurs, à leur apprendre à découvrir rapidement un gîte, à analyser sa valeur à le mettre au jour, par des travaux d'attaque simples et rationnels, ne croit-on pas que ces explorateurs se transformeraient en associés des capitalistes au lieu d'être pris à la gorge, d'être obligés de vendre leur découverte pour un morceau de pain ? Ce serait bien là pour nos enfants le travail et la fortune, car le champ inexploré est vaste. La Tunisie, l'Algérie, le Maroc, la Tripolitaine, le Sénégal, le Soudan, toutes nos possessions africaines et leur hinterland s'offrent à leur activité.

Ils n'est point nécessaire de faire ressortir l'importance de l'idée et des études qui ont pour but le progrès dans la production des matières premières indispensables à l'existence des nations et nul ne conteste le rôle prédominant de l'agriculture.

Mais à côté de l'exploitation rurale, qui assure la vie matérielle des populations, l'industrie qui crée leur richesse et favorise leur développement, réclame ses droits, il lui faut aussi des éléments qu'elle transformera de mille manières pour les approprier aux besoins, aux exigences des sociétés modernes et la base de toutes ces fabrications repose sur la production régulière et suffisante du combustible minéral, et des divers métaux.

A ce point de vue, l'exploitation des mines et la métallurgie doivent être rangées sur la même ligne que l'agriculture, industries mères et vivifiantes elles s'attachent aux richesses minérales, de même que l'agronomie utilise celle du règne végétal, et du règne animal. Le mineur met en valeur le sous-sol, dont la superficie est fécondée par le travail du labourer et le métallurgiste fait subir à ses produits bruts les élaborations complexes qui permettent d'en retirer le fer dont on fait le soc de la charrue, les instruments de la paix aussi bien que ceux de la guerre, le cuivre, le plomb, l'or, l'argent, en un mot tous les métaux usuels dont l'antiquité avait déjà éprouvé le besoin et qui sont devenus indispensables à notre vie sociale.

De nombreux centres miniers sont signalés en Tunisie, quelques uns ont déjà fait le sujet d'importantes transactions et ont enrichi leurs heureux propriétaires, d'autres découvertes se feront encore qui ne laisseront rien à désirer comme importance, et dans quelques années alors que des capitaux auront été engagés et sacrifiés dans certaines exploitations on pourra apprécier grosso modo la richesse minière de la Régence.

Malgré les tatonnements de la première heure, et les déceptions qui ont suivis, les considérations précédentes suffisent pour donner actuellement un aperçu de notre future production minière indigène et prouver qu'il ne s'agit point là d'une industrie artificielle, vivant à la faveur d'une protection décevante, mais bien d'une source de richesses réelles que la Tunisie doit s'appliquer à utiliser chaque jour davantage.

Cette vérité qui, sans doute, sera banale chez nous dans quelques années, a cependant besoin d'être répétée aujourd'hui, tant est grand encore le nombre de personnes qui affirment que l'exploitation des mines est propre seulement à engouffrer des capitaux qui, placés ailleurs, auraient été productifs, et que notre sol ne recèle que des gisements sans avenir, d'une valeur toute superficielle qui ne peuvent qu'entraîner des sacrifices importants de capitaux et à donner l'illusion de vaines espérances ?

En Europe, au contraire, l'esprit des nations s'est dirigé vers l'extraction des minerais, et le génie commercial de ces peuples industriels n'a cessé de multiplier ses efforts non seulement pour profiter des conditions spécialement avantageuses, mais aussi pour triompher des difficultés techniques et des crises financières ; parfois, on y exploite souvent les mines par un véritable sentiment d'amour de l'art ainsi que nous en trouvons

l'exemple dans le régime si curieux du Harz, ou la spéculation n'a aucune prise mais, ou la sagesse prévoyante d'un gouvernement paternel règle chaque année la somme de travail nécessaire pour assurer l'existence d'une population laborieuse.

Ainsi donc le besoin de favoriser, de développer cet ordre de richesses nous obligent-il de faire une tentative sérieuse pour doter la Régence d'une école propre à former des hommes spéciaux pour mettre en valeur les richesses minières de son sol, donner à l'industrie minière toute une catégorie d'un personnel indispensable, directeurs, chefs mineurs, surveillants et prospecteurs.

Pour cela il est nécessaire, dans les commencements, pour arriver à un prompt résultat de donner à cette première catégorie d'élèves ; les éléments nécessaires qui leur permettra en peu de temps de prendre possession de leur emploi en attendant que plus tard les cours se développent et prennent l'importance qu'ils devront avoir dans la suite.

Pour le moment il faut activer et se presser, fixer un programme sommaire, leur enseigner les éléments de chimie, minéralogie, docimasia, les principes de la physique, de la géométrie souterraine, l'hydraulique et la manière de faire avec le plus de sûreté et d'économie les percements dans les galeries et de renouveler l'air dans les mines, on devra aussi leur donner connaissance des machines nécessaires à l'exploitation et à la construction des fourneaux, et surtout ne point oublier l'installation d'un cabinet de minéralogie qu'ils pourront consulter dans leurs loisirs.

Il ne faudra point omettre de leur enseigner la manipulation des réactifs chimiques pour qu'ils puissent procéder eux-mêmes aux différentes analyses qualitatives ou quantitatives, ce qui leur permettrait de se priver des professionnels, leur donner quelques notions de législation minière et surtout leur apprendre à établir un plan, à l'orienter et à le réperer.

Ce programme ainsi compris, leur instruction ainsi établie, l'explorateur, et le prospecteur seront suffisamment armés pour conserver l'entière propriété de leur découverte et en retirer la valeur qu'ils auront appréciés, ils pourront aussi se transformer en associés des capitalistes au lieu de leur céder leurs découvertes pour une obole ridicule et insignifiante.

Par leur expérience ils éloigneront à jamais ces flibustiers, industriels d'occasion, aigre-fins de profession qui n'ont qu'un but, c'est de faire une bonne affaire de mine sans hourse déliée et qui, embusqués derrière des situations lucratives et honorables commettent de véritables escroqueries, que le gendarme ne peut atteindre, mais que condamne les imprescriptibles et justes lois de la morale publique, et le code de l'honneur...?

G. LA BARDEL.

Chronique locale et régionale

Les Princes Tunisiens à Paris

Le Figaro annonce que le prince Mohamed est arrivé hier à Paris avec plusieurs princes Tunisiens. Il va saluer M. Loubet au nom du Bey et visiter l'Exposition.

Les lauriers de l'Harmonie

L'Harmonie française nous revient après avoir remporté de nombreux lauriers aux divers concours auxquels elle a participé.

Nous lui adressons nos sincères félicitations.

Quand nous disons que l'Harmonie nous revient, nous nous avançons un peu car elle se trouve en panne à Marseille, plus légère d'argent que de couronnes si nous en croyons le télégramme suivant qu'elle a adressé à son vice-président, l'honorable M. Berge, avocat, délégué du 3^e collège :

« Ne pouvons embarquer par suite grève, avons télégraphié résidence, prière faire démarches. »

On devine ce que doivent être les démarches qu'ils attendent de leur président.

Spectacles et Concerts

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Programme

de la fête de jour et de nuit du 18 août 1900 sous le haut patronage des Autorités Civiles et Militaires et de la Municipalité d'Hammam-el-Lif, en l'honneur et au bénéfice du Bataillon du 4^e Zouaves désigné pour partir en Chine.

A 5 heures, sur le boulevard de la Corniche, Grand Concert donné par la Musique du 4^e Zouaves.

A 8 heures. Grand et splendide feu d'artifice
A 9 heures, au Théâtre du Casino, Grande Soirée de Gala avec le grand concours de :

La Musique du 4^e Zouaves et de Mme Nèva

et de toute la troupe et orchestre du Casino.

A cette soirée de gala, les Lanzetta, Mlle Camille Helda, M. Karl Ditan et les Sœurs Alexandre se feront particulièrement applaudir dans des morceaux de circonstance.

Dernier train à minuit trente.

Au premier courrier venant de France il y aura de nombreux débuts de plusieurs numéros sensationnels et attractions des premières scènes de Paris.

RADÈS-PLAGE

On est toujours certain de trouver à l'établissement de M. Léon Solet un menu copieux et soigné, des apéritifs et liqueurs de marque, un service parfait, voire même de tous petits chevaux pour les amateurs, et un tramway assurant le transport des baigneurs et dîneurs. Le tout ensemble fait de Radès-Plage un parfait Eden très recommandé.

AMER LICARI. — Exiger la véritable marque et refuser tout produit similaire donné comme tel.

La meilleure fine Champagne Courvoisier-Carliet La demander dans tous les cafés et brasseries.

HUNYADI JANOS La meilleure eau purgative naturelle

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX : 12, Rue de Hollande

MALLES, VALISES, ETC., AU "MAGASIN GÉNÉRAL"

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

Quinquina VINCENT

(Marque déposée)

Vente des vins de Carthage

Gros et détail

Expéditions par caisses et par fûts dans tous les pays

On expédie par colis-postaux dans toute la France du Vin Muscat de Carthage.

S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins 2, rue du Soudan, près de la Gare française — TUNIS

Grande Clinique Ophthalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du D^r CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, lundis et vendredis.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

Demandez dans tous les Établissements

l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbielles cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 francs, les 6 flacons 10 francs, dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NÉE

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

GRAVURE

TIMBRES en CAOUTCHOUC

A. Clément

13, Rue Al-Djazira

PLAQUES, TIMBRES, CACHETS, etc

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé. D^r Ph. Bernard.

VERMOUTH

D

O

DOLIN

I

N

DOLIN — Chambéry

Seul représentant pour la Tunisie L. SOLET, 16, avenue de Carthage, TUNIS

Source Guber

L'Eau la plus efficace ferrugineuse arsenicale contre la pauvreté du sang, les maladies des femmes, des nerfs et de la peau etc, se trouve dans tous les dépôts d'eaux minérales et chez tous les pharmaciens ou droguistes

POUDRE DE RIZ

ADHÉRENTE, INVISIBLE PARFUM EXQUIS

LA MADONE

VENTE EN GROS : HUBERT, Parfumeur, à BORDEAUX DÉPÔT dans toutes les bonnes Parfumeries, à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. Avige à Tunis.

Imprimerie Spéciale de la PETITE TUNISIE 10, Rue Annibal, 10

Le gérant : EM. LACROIX

VINS ET COMESTIBLES

GROS M^{re} V^{re} MARRILLIÉ DÉTAIL

TUNIS — 10, Rue d'Italie, 10 — TUNIS

Vin rouge à la bouteille à 0^{fr}30 le litre. Livraison à domicile par panier de 12 Comestibles Fins. Vins fins, Champagne, Liqueurs de marque, etc.

Société des sables de l'oued Miliane

(DITE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française

Grande Brasserie du Phénix

TUNIS — rues Amilcar et Annibal — TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE

Salle de restaurant au premier

SALON — JARDIN

Bière brune et blonde supérieure

EXPÉDITIONS DANS L'INTÉRIEUR

en fûts, bouteilles et bocks

F. MACHERET, propriétaire

Maison renommée pour la qualité de la bière

GRAND HALL DE BILLARDS

GRAND PRIX EXPOSITION INTERNATIONALE LYON 1904 HORS CONCOURS. Membre du Jury EXPOSITION INTERNATIONALE BORDEAUX 1885

PLUS DE MAUX DE DENTS! PAR L'EMPLOI DES DENTIFRICES Biscuits, Poudre et Pâte

des RR. PP. BÉNÉDICTINS de l'Abbaye de Soulaç

Dom MAQUELONNE Prieur Inventé en l'an 1373 par le P. PRIEUR BOURSAUD

Vente en Gros: SEGUIN, BORDEAUX MAISON FONDÉE EN 1807

VENTE dans toutes les BONNES PARFUMERIES, PHARMACIES ET DROGUERIES. EXIGER LA SIGNATURE DU PRIEUR MAQUELONNE

MAISON à PARIS, 26, Rue d'Enghien.

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVIGE, place du Tribunal TUNIS

PELLET & AZERM

3, Place de la Résidence
TUNIS

QUINCILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Eclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux, etc.

GLACE HYGIENIQUE ALGÉRIENNE

Succursale de Tunis, 8, rue Malta-Srira
Pour éviter tout retard dans les livraisons, les commandes devront être adressées à l'avenir à M.R. MARTIN, directeur de la succursale, 8, rue Malta-Srira, ou 17, rue de Portugal, à Tunis.
La succursale ayant décidé la suppression des intermédiaires et se chargeant à l'avenir de toutes les expéditions, prie sa nombreuse clientèle de se mettre en garde contre la fourniture, sous l'étiquette de glace hygiénique algérienne, de produits imitatifs et inférieurs.
Expéditions dans toute la Régence; poids garanti. Prix réduits

Taverne Alsacienne TUNIS - AU PORT - TUNIS

Etablissement nouveau de tout premier ordre
Pierre DURAND, propriétaire
M. Durand a l'honneur d'informer MM. les voyageurs qu'avant de prendre le paquebot ils trouveront dans son établissement déjeuner ou dîner au prix modéré de 2 francs, vin compris. Service irréprochable.
Service à chaque repas: hors d'œuvre ou potage, quatre plats. Frommage et deux desserts.
On prend des pensionnaires. — Consommations de marque

PHARMACIE LYONNAISE

TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÊTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÊTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par l'étour du courrier.

BOULANGERIE MÉRIDIIONALE

PÂTISSERIE-CONFISERIE
48, Rue Al-Djazira. — TUNIS
C. FÉBRIER
SPÉCIALITE DE PAIN DIOGÈNE
LIVRAISON A DOMICILE

SYNDICAT DES GLACIÈRES DE TUNIS

Glace

fabriquée avec la seule eau de Zaghouan
A 8 FRANCS LES 100 KILOS
DÉPÔTS: rues des Glacières, 24 bis; d'Italie, 13; d'Espagne, 18; Al-Djazira, 42 et place Bab-Carthagène.
Pour les expéditions, s'adresser à M. V. DISEGNI, rue d'Italie, 12, Tunis

Demandez partout LE KINA-BELLOT

ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINÉ & Co et du Champagne MONTEBELLO

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux et Ciments, Briques, Tuiles, Carreaux, etc.
H. BOURREL
entrepositaire
Représentant de la Société FREYDIER, GOUY et Co, de Cruas, bassin du Teil (Ardèche).
Chaux éminemment hydraulique, Ciment Portland Grapper
Entrepôts et bureaux: 54, avenue de la Marine, TUNIS.

M. Louis FOUBERT

Courtier Maritime et Commercial
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia, 14 - TUNIS
CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER
Service spécial de Déménagements
MAGASINS DE DÉPÔTS

Aux Armes de Saint-Etienne

23, rue Al-Djazira - TUNIS
C. BOURY, Armurier
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTE des premières fabrications françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

BUFFET HOTEL DE LA GARE

A. DEPOUZIER propriétaire
ÉTABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Ne pas confondre avec le TERMINUS-HOTEL
Restaurant à prix fixe et à la carte
ON PREND DES PENSIONNAIRES

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE

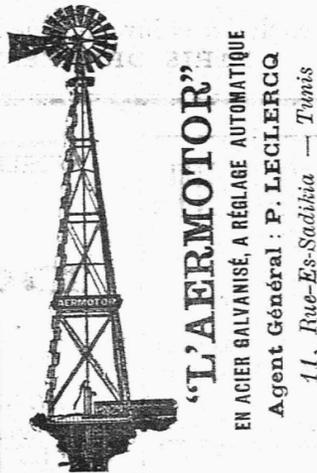
M^{me} HOLMIÈRE
TUNIS - 23, Rue d'Italie, 23 - TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE ON LIVRAISON A DOMICILE

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

TUNIS - 22, Avenue de la Marine, 22, - TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de Fêtes publiques et privées
VENTE ET LOCATION D'ILLUMINATIONS ET DE DÉCORATIONS — DRAPEAUX ET TENTURES DE TOUTES NATIONALITÉS
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME
Cap. 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Paris
Avenue de France
Escompte - recouvrements - avances sur titres et marchandises - chèques et lettres de crédit sur tous pays - encaissements de coupons - ventes et achats sur garde titres.
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0 - Bons de caisse - bons treis ans et deux ans, 3 0/0 - bons à un an et quatre ans, 3 1/2 0/0 - bons à cinq ans, 4 0/0.



TRANSIT & CAMIONNAGE

COMBALUZIER & FARINE
Tunis, 8, rue de Portugal
et nouveau port (quai ouest)
Commissions et Consignations.
— Expéditions et transports pour tous pays. — Formalités en douane. — Spécialité de déménagements. Emballage de Mobiliers
Vastes magasins de dépôt.

SAINT GERMAIN-LES-BAINS

Entre Radès et Hammam-El-Lif
Lots de terrain à vendre au gré des acheteurs
S'adresser à MM. PIAUJARD, propriétaire et LEVISSE, 22, AVENUE DE FRANCE

A VENDRE

dans le quartier arabe JOLIE MAISON, entièrement remise à neuf
PRIX MODÉRÉ
S'adresser aux bureaux du journal.

J. CHEVALIER

TUNIS - 26, Rue Es-Sadikia, 26 - TUNIS
REPRÉSENTANT GÉNÉRAL
de la Société Industrielle des Téléphones de Paris
CAPITAL: 18 Millions de Francs
FOURNITURE GÉNÉRALE POUR L'ÉLECTRICITÉ
CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES EN TOUS GENRES
Machines à écrire "Remington"
Extincteurs et Avertisseurs d'Incendie
Remises spéciales à Messieurs les Électriciens
ASSURANCES: INCENDIE, VIE, GRÈLE
Demander prix, catalogues et renseignements à M. J. CHEVALIER
TUNIS - 26, Rue Es-Sadikia, 26 - TUNIS

MAISON MODÈLE

Avenue de France et rue de Bône, Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES TORRILHON* et C^{ie}
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indestructibles.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE

ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. - 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, - TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et soupes
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

ZAGHOUAN HOTEL DU BEL OMBRAGE

Tenue par M^{me} Fiergant
Se recommande aux touristes et à MM. les voyageurs par sa bonne cuisine et son confortable

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital 3.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements - Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes - Dépôt à vue et à échéances fixes - Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Rapports - Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens - Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions - Emissions

Pasteurisation des Vins

APPAREIL BOURDIL de Narbonne
HORS CONCOURS
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

Droguerie-Herberisterie

PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménagères

BOIS DE CHAUFFAGE

Charbon de bois, houille et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESEUR
Bureaux: Place de la Gare Marocaine. — Magasins: rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

EAUX MINÉRALES NATURELLES DE GOUZAN

MÉDAILLES D'OR
SOURCE BERTRAND
L'analyse bactériologique démontre que la source Bertrand ne contient aucun microbe. Elle se conserve indéfiniment inaltérable.
Dépôt pour la Tunisie: LÉON SOLET, 16, avenue de Carthage;
Vente au détail: M. VIGUÏ, négociant en vins à la Marine; M^{me} MARILLIÉ, rue d'Italie.

VINS DU HAUT-MORNAG

de la propriété de MM. MORET ET BOUSSAND
CHEZ M. DEPLANCHE FILS
Cité d'Alsace-Lorraine
Livraisons en bordelaises, petits fûts, bonbonnes

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES

Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie

Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte.
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2%, 6 mois, 2 1/2 - un an, 3.

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION

Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre Marseille et la Tunisie
Le vapeur français Ville-de-Sfax, capitaine Durand, partira pour Marseille le 10 août 1900.
Prix des places pour Marseille: 1^{re} classe, 45 fr. avec nourriture; pont, 10 fr. sans nourriture.
Une réduction de 15 0/0 est accordée à MM. les Officiers et Fonctionnaires.
Un emplacement spécial est réservé pour le transport des bestiaux.
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis.

COMPAGNIE DES BATEAUX A VAPEUR DU NORD

SIÈGE SOCIAL: place des Nations, à DUNKERQUE
Service régulier entre Tunis, Dunkerque et le Nord de la Tunisie
Le vapeur français Président-le-Roy-Lallier, capitaine Théméze, partira le 28 juillet pour Dunkerque avec escales à Alger et Oran.
Le vapeur français Ville-de-Dunkerque, capitaine Allant, partira le 10 août pour Anvers avec escales à Bizerte, Alger et Oran.
Pour fret, passage et renseignements, s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. SAVON FRÈRES, 12, rue de Hollande.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis matin.
DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdiya, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 soir.
A MARSEILLE, tous les mercredis.
DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. soir.
DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 h. soir.
Service réguliers hebdomadaires de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, via Nice, Gènes, Livourne et Naples.
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 3, rue d'Allemagne. L'Agent principal, J. B. PÉDELUPÉ

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS - SERVICES À GRANDE VITESSE
Itinéraire: Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille
à dater du 18 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille le Lundi midi.
Arrivée à Tunis le Mardi 7 h. 30 soir.
Départ de Tunis le Mercredi 4 h. soir.
Arrivée à Malte le Jeudi 10 h. matin.
Départ de Malte pour Tunis le Vendredi 5 h. soir.
Arrivée à Tunis le Samedi 11 h. matin.
Départ de Tunis le Dimanche 8 h. soir.
Arrivée à Marseille le Dimanche 3 h. 39 matin.
Itinéraire: Marseille-Bizerte-Tunis-Sfax-Sousse-Tunis-Bizerte-Marseille
à dater du 22 juin 1900 au départ de Marseille
Départ de Marseille le Vendredi midi.
Arrivée à Bizerte le Samedi 8 h. 30 soir.
Départ de Bizerte le Samedi minuit.
Arrivée à Tunis le Dimanche 5 h. matin.
Départ de Tunis le Lundi 2 h. soir.
Arrivée à Sfax le Lundi 3 h. matin.
Départ de Sfax le Lundi 6 h. soir. (1)
Arrivée à Sousse le Mardi 3 h. matin.
Départ de Sousse le Mardi 3 h. soir.
Arrivée à Tunis le Mercredi minuit.
Départ de Tunis pour Bizerte le Mercredi midi 30.
Arrivée à Bizerte le Mercredi 4 h. 30 soir.
Départ de Bizerte pour Marseille le Mercredi 19 h. 30 soir.
Arrivée à Marseille le Vendredi midi 30.
(1) Départ fixé à 4 h. du soir en hiver, du 1^{er} Octobre au 30 Avril.

Domaine de Potinville

P. POTIN, propriétaire
CHAUX hydraulique
ET CIMENTS
VENTE AU DÉTAIL
Avenue de Carthage

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 100 millions de fr. entièrement versés
AGENCE DE TUNIS
M. Victor Richard, Directeur
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAJ, Bureau à GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2% - à 2 ans, 2 1/2% - à 3 ans, 3% - à 4 ans, 3 1/2%
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde de valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois.